

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la société **GARVETUR** dont le siège social est à VILAMOURA (Portugal) NIF PT 503 377 600 la somme de **300,00 euros** (trois cents euros) représentant la cotisation pour la période du 23 juin 2016 au 22 juin 2017.

Fait à Paris, le 22 juin 2017

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

